



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

par Claire Boudreau

LA THÉORIE DE BASE DES COULEURS ET DES FOURRURES D'ARMOIRIES

Les armoiries se composent de figures et de couleurs agencées le plus souvent dans une forme d'écu. Ces couleurs sont en nombre limité, six ou sept selon les auteurs¹. Ce sont des couleurs pures, c'est-à-dire qu'elles sont conceptualisées et que les nuances ne comptent pas. La représentation chromatique des couleurs est non signifiante en héraldique². Par exemple, un champ de *sinople* (de couleur verte) peut être peint vert pâle, vert forêt, vert pomme ou vert épinard. Cela n'aura aucune incidence sur l'identification de l'armoirie en question.

Les couleurs héraldiques portent des noms spéciaux : *or*, *argent*, *azur*, *gueules*, *sable*, *sinople* et *pourpre*. Ces noms sont issus du Moyen Âge et tous les héraldistes, sans exception, les emploient pour décrire les armoiries. Associer le jaune à l'*or*, le blanc à l'*argent*, le bleu à l'*azur* et le violet (ou le pourpre) au *pourpre* n'est guère difficile. Mais qu'en est-il des autres noms? Le *gueules* désigne par convention la couleur rouge, le *sable* la couleur noire et le *sinople* la couleur verte. L'expression « au naturel » signifie que la figure est représentée dans ses couleurs naturelles.

L'étymologie du mot *gueules* est incertaine. On avance parfois que le mot *sable*, pour sa part, provient du mot slave *sobol*, signifiant zibeline, ou martre, dont les plus précieuses sont d'un noir pur. L'origine du mot *sinople* est quant à elle bien différente. Au Moyen Âge, ce mot désignait dans le langage du blason – tout comme dans la langue ordinaire – la couleur rouge, et non verte ! Ce fut vraisemblablement au tournant du XIV^e siècle que

le nouveau sens du mot *sinople* fut progressivement adopté dans le langage du blason³.

LA RÈGLE D'ASSOCIATION DES COULEURS

Les couleurs héraldiques, appelées aussi *émaux* par plusieurs héraldistes, sont réparties en deux groupes bien distincts, appelés par convention les *métaux* et les *couleurs*. Il faut noter que les métaux *or* et *argent* peuvent être indifféremment interprétés soit par de l'or et de l'argent métalliques d'apparence, soit plus simplement (et avantageusement) par du jaune et du blanc⁴ :

A. *Les métaux* : or (jaune) et argent (blanc)

B. *Les couleurs* : azur (bleu); gueules (rouge); sable (noir); sinople (vert); pourpre (violet)

La règle internationalement enseignée veut que l'on n'associe pas les couleurs du même groupe dans des armoiries données. Sur un champ, ou fond, de couleur (bleu, rouge, noir, vert ou violet), on disposera une figure d'or (jaune) ou d'argent (blanche). Inversement sur un champ d'or ou d'argent, on mettra une figure d'une couleur appartenant au second groupe. Cette règle a été appliquée depuis l'origine des armoiries. Elle serait vraisemblablement née du besoin primaire de distinguer clairement les figures sur les champs de batailles. Elle repose en somme sur une logique visuelle de contraste des couleurs. La règle ne

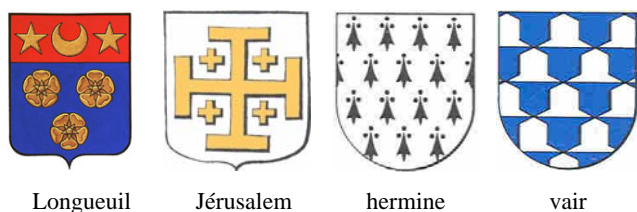
¹ Les auteurs hésitent parfois à inclure le pourpre, couleur peu fréquente, au nombre des couleurs héraldiques. En plus des sept couleurs principales, le blason utilise quelques couleurs marginales, comme l'*orangé*, le *tenné* (brunâtre), le sanguine (rouge sang) et, au Canada, quoiqu'encore très exceptionnellement, le *rose*, le *bleu céleste* (bleu pâle) et le métal *cuivre*.

² Accepter que l'*azur* puisse être représenté par toutes les teintes de bleu et, le *gueules*, par toutes les teintes de rouge, permet au blason de conserver une flexibilité d'expression incomparable.

³ Selon l'hypothèse généralement acceptée, les héralds d'armes auraient souhaité, consciemment ou non, éviter d'utiliser le mot *vert* (employé jusqu'alors pour désigner la couleur verte en héraldique), car ce terme avait pour homonyme le terme *vair*, désignant une fourrure héraldique composée de motifs alternés bleu et blanc. Le mot *sinople* aurait alors été adopté, peut-être par erreur, et aurait été doté d'une nouvelle signification propre au blason.

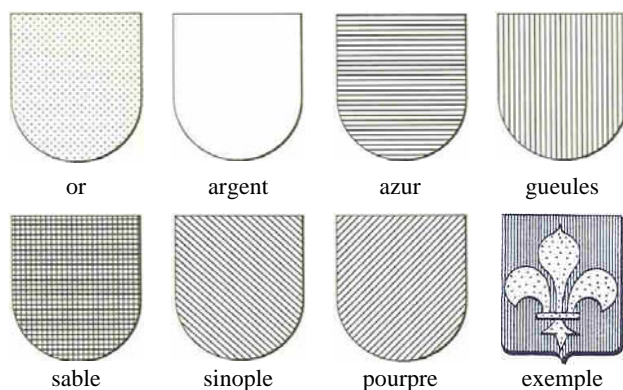
⁴ L'or véritable donne en peinture un aspect plus riche aux armoiries alors que l'argent métallique a pour sa part l'inconvénient de ternir avec le temps. Les armoiries peintes avec du jaune et du blanc offrent un contraste plus frappant et présentent une allure générale plus harmonieuse.

s'applique pas aux petits détails des figures (comme aux griffes ou aux langues des animaux qui peuvent indifféremment être peintes d'une couleur ou d'un métal). Elle ne s'applique pas non plus aux armoiries de deux ou plusieurs personnes combinées en *parti* (côte à côte) ou en *écartelé* (deux à deux en divisant la surface en quatre). Les armoiries qui s'écartent de la règle d'association des couleurs sont assez rares en héraldique⁵. Un personnage bien de chez nous, Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil, s'est vu par exemple officiellement concéder en 1669 par le roi Louis XIV des armoiries d'azur (bleu) au chef de gueules (rouge)⁶. Un autre exemple très connu est celui des armoiries de Jérusalem qui portent depuis le Moyen Âge une croix et des croisettes d'or (jaune) sur un fond d'argent (blanc). Les armoiries ainsi composées sont dites « armoiries à enquerre » car on croyait anciennement qu'elles suscitaient la curiosité des gens qui, dès lors, « s'enquerraient » de la raison de cette exception.



LA CONVENTION DES HACHURES POUR REPRÉSENTER LES COULEURS

L'importance de la couleur en héraldique est telle que les experts du domaine ont inventé un système pour représenter la couleur... en noir et blanc. Ce code, né au XVII^e siècle, est employé internationalement et sert tout aussi bien à noter la composition d'armoiries sur le terrain qu'à compenser l'absence de couleur dans la gravure ou sur les sceaux armoriés. Il est évidemment superflu d'utiliser le système des hachures sur des armoiries en couleurs.



LA SIGNIFICATION DES COULEURS

Contrairement à une croyance très répandue, les couleurs ne possèdent pas de symbolisme figé ou unique. Au contraire, ce qu'elles signifient varie selon les époques, les lieux et les personnes. Par exemple, les villes utilisent aujourd'hui volontiers le sinople (vert) et l'azur (bleu) dans leurs armoiries pour représenter la nature et l'eau. Or, la popularité de cette association de couleurs date d'une quinzaine d'années tout au plus. De plus, le sinople, à l'instar du pourpre, a été très longtemps une couleur marginale assez peu employée. Il faut donc aborder avec précaution la lecture du symbolisme des couleurs d'armoiries anciennes et modernes et consulter les dictionnaires sans généraliser leur enseignement. En héraldique comme en général, la « lecture » symbolique des couleurs est une affaire de société, de coutume et, par-dessus tout, de culture⁷.

LES FOURRURES HÉRALDIQUES

Le blason utilise dans les armoiries deux fourrures principales aux dessins stylisés, l'hermine et le vair (voir les figures ci-haut). Toutes deux sont au départ de véritables fourrures, fabriquées l'une avec des peaux d'hermines blanches parsemées de bouts de queues noires du même animal, l'autre des dos et des ventres d'écureuils posés en alternance. La fourrure d'hermine est préférablement associée avec les couleurs du second groupe car ces dernières contrastent mieux sur son fond blanc. Les couleurs des deux fourrures ne sont pas spécifiées dans le blasonnement quand elles sont dans leurs couleurs naturelles (hermine, blanc et noir; vair, bleu et blanc). Elles le sont toutefois si les couleurs sont modifiées.

⁵ On en recense quand même plusieurs exemples partout et à toutes les époques. Ces armoiries s'écartent de la norme, mais il n'y a pas lieu pour autant de les dévaloriser. Voir Bruno Heim, *Or and argent*, Gerrards Cross, Van Duren, 1994.

⁶ Avec, comme figures, rois roses, deux étoiles et un croissant de couleur d'or (jaune). *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, vol. IV, p. 372.

⁷ En guise d'introduction au sujet, voir Michel Pastoreau, *Dictionnaire des couleurs de notre temps*, Bonneton, Paris, 1999; Idem, *Bleu, l'histoire d'une couleur*, Éd. du Seuil, Paris, 2000; Idem, *Rayures, une histoire des rayures et des tissus rayés*, Éd. du Seuil, Paris, 1995; John Gage, *Color and Culture. Practice and Meaning from Antiquity to Abstraction*, Londres, 1993.